



Publié le 31 octobre 2023 par **Jean-Luc Soulier**, Avocat au Barreau de Paris

[jl.soulier@soulier-avocats.com](mailto:jl.soulier@soulier-avocats.com)

Tél. : +33 (0)1 40 54 29 29, + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

## La haine tue

**Après le massacre de populations civiles perpétré par le Hamas sur le territoire israélien le 7 octobre dernier, j'avais le projet d'écrire un article sur les notions de crimes terroristes, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Une manière d'endosser ma robe d'avocat contre les abominations commises par le Hamas.**

Mais les mots ne peuvent traduire les horreurs que le monde déroule devant nous mois après mois. Il n'est plus question de hiérarchie entre les crimes contre le genre humain, que des idéologues et des faux prophètes justifient en invoquant, selon les tropismes de leur pensée formatée, la nostalgie d'un empire fantasmé, un rigorisme religieux dévoyé ou des visions antagonistes de l'histoire. Pour eux, les vies n'ont pas toutes la même valeur, fût-ce celle d'un enfant.

Après la Seconde Guerre mondiale, le monde s'est attelé à la mise en place d'institutions internationales destinées à garantir la paix, les échanges, la circulation des individus et des idées. La pauvreté et la barbarie ont reculé partout, avant le retour de la haine des autres et de la haine de soi.

Nous ne devons pas simplement condamner les massacres perpétrés au Proche Orient et à l'Est de l'Europe, nous devons défendre les valeurs sur lesquelles est fondé notre modèle de civilisation : la démocratie, la liberté de la presse, la liberté de croire ou de ne pas croire, le respect de l'autre, la confrontation des idées et le goût des voyages et des rencontres, en un mot l'universalisme.

**Soulier Avocats** est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : [www.soulier-avocats.com](http://www.soulier-avocats.com).



Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.